

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce: 7323757301

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici:

https://annonces-legales.actu.fr/a/7323757301

Cette annonce a été mise en ligne le 24 mars 2023 sur Actu.fr - la Croix du Nord Pour le département : 62 - PAS DE CALAIS

> Par acte sous seing privé en date du 15 mars 2023 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes: DENOMINATION: DUCHINVEST FORME: Société par actions simplifiée CAPITAL : 1 000 euros SIEGE: 1 Rue du Maréchal Foch – 62164 AMBLETEUSE OBJET : La prise de participation ou d'intérêt sous quelque forme que ce soit, dans toute société et entreprise commerciale, industrielle, financière, mobilière et immobilière. Le rachat d'entreprises commerciales et industrielles ou leur prise de contrôle sous toutes les formes possibles. La gestion de ce patrimoine et des droits sociaux qui peuvent le constituer et selon les moyens les mieux appropriés pour en assurer la rentabilité, le placement, la garantie, le financement ou éventuellement, la cession totale ou partielle des éléments qui le composent. L'obtention de tous concours financiers, sous toutes les formes et modalités possibles et de nature à apporter le financement nécessaire à la réalisation des opérations prévues par l'objet social, et notamment les investissements à effectuer et les prises de participation à acquérir. La gestion, l'organisation, la direction générale, l'assistance commerciale, la direction comptable et/ou financière par la société vis-à-vis de ses filiales ou toutes autres sociétés dans lesquelles elle a ou pourra avoir directement ou indirectement des intérêts commerciaux et/ou financiers, et, plus généralement, toutes prestations de services. DUREE : 99 années ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. AGREMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du





droit de vote. PRESIDENT : Julien DUCHANGE demeurant 1 Rue du Maréchal Foch – 62164 AMBLETEUSE IMMATRICULATION : au RCS de BOULOGNE S/MER. Pour avis,

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif. Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

> Vincent TOUSSAINT Directeur de Médialex



